

Masseurs-kinésithérapeutes : le handicap et l'accessibilité en kinésithérapie



© 2025 Les Echos Publishing

L'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des personnes en situation de handicap est un enjeu important pour le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes. Pour dresser un état de lieux de ce sujet, il a mis en place deux questionnaires sur son site.

Le premier est consacré à la prise en charge des patients en situation de handicap au sein du lieu d'exercice : comment les cabinets sont-ils rendus accessibles ? Quelles adaptations sont mises en place pour répondre aux besoins spécifiques des patients ?

Le second questionnaire est destiné aux kinésithérapeutes qui sont eux-mêmes en situation de handicap. Il a pour objet de permettre d'identifier les difficultés, les freins ou les leviers rencontrés pour leur intégration dans la vie professionnelle.

Des recommandations adaptées aux

besoins réels

Ces questionnaires permettront d'avoir une vision globale et objective de la situation, au-delà des témoignages individuels. L'analyse des réponses des professionnels permettra à l'Ordre de mieux cibler ses actions, de proposer des solutions concrètes et de formuler des recommandations adaptées aux besoins réels.

Pour en savoir plus : www.ordremk.fr

© 2025 Les Echos Publishing